L'IMPRIMERIE DE L'ABEILLE

Est située rue de Chartres, No. 110, entre St. Louis et Conti.

CONDITIONS:

DIX PIASTRES PAR AN—Payables six mois d'avance; on ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du trimestre courant.

Les avis ne paraissent en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS et on n'en admet pas dans une seule langue. Le prix est d'une piastre pour DIX LIGNES, ou moins, pour chaque insertion, la première comptant double.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR LOUISVILLE.

Le bateau à vapeur, bon marcheur, HOMER, capitaine W. Gay, ayant la plus grande partie de sa cargaison prêt à être embarquée, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, soit sur le pont ou dans la chambre, ayant de superbes aménagements, s'adresser à bord, ou à TOURNE & BECKWITH.
28 avril Nouvelle Levée, no. 28 et 29.

POUR BORDEAUX.

Le beau navire le BALLOCHAN, no 2, attendu de jour en jour, repartira pour cette destination, quinze jours après son arrivée. Ce navire neuf doublé et chevillé en cuivre, a une dunette élégante et commode pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à
28 av THOS. BARRETT & co.

POUR MADISONVILLE ET COVINGTON.

La Barge No. 4, partira du Bassin, le jeudi 30 du courant, à 6 heures du soir. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à
28 avril WM. BAGLEY, Agent.

POUR LE HAVRE.

Le navire ST. LAWRENCE, capitaine Chabe ayant la majeure partie de son chargement engagé partira incessamment. Pour passage seulement ayant des aménagements supérieurs. S'adresser à bord ou à
20 avril P. J. TRICOU.

POUR MATAGORDA OU POINT COUPEE.

La goélette neuve à voilure SPARTACUS, chevillée en cuivre, capitaine Coudin, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à
WILLIAM BRYAN.
21 avril rue de la Commerce no 19.

POUR LA MOBILE—(par le fleuve)—La goélette PEROU, capitaine Johnston, ayant la plus grande partie de son chargement engagée et se rendant à bord, partira immédiatement. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
TOURNE & BECKWITH,
24 av Nlle. Levée, nos. 28 et 29.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire MARATHON, capitaine R. Eldridge; ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sans délai pour le dit port.
Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
LAMBETH & THOMPSON,
27 avril rue St. Charles.

POUR TAMPICO.

La goélette AMERICAINE BEE, capitaine Hall, ayant la majeure partie de son chargement engagée partira sous peu. Pour le reste du fret et passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à
23 avril GARCIA BUYO & Co.

POUR LA MOBILE (par le fleuve.)

Le paquebot goélette FANCY, capt Andrews, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à TOURNE & BECKWITH.
20 avril Nouvelle Levée, nos 28 et 29.

A PRETER OU A LOUER.

La goélette fine voilière CAROLINE, capitaine Bickam, double, clouée et chevillée en cuivre, du port d'environ 800 barils. S'adresser à
22 avril JOHN CROSBY, rue de la Douane, no 16.

POUR TAMPICO.

La goélette fine voilière SOPHIA, capitaine Cunningham, A 1 dans les compagnies d'assurance, doublée, clouée et chevillée en cuivre, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs s'adresser à bord ou à (21 a) HARRISON, BROWN & Co.

POUR LA MOBILE, (par le fleuve).—Le paquebot régulier, goélette SARAH, capitaine Stark, ayant à bord la moitié de son chargement partira incessamment. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Conti, ou à
TOURNE & BECKWITH,
21 avril Nlle. Levée, no. 28 & 29.

POUR APALACHICOLA—Le paquebot régulier, goélette ATLANTIC, capitaine Sawyer, ayant une partie de sa cargaison engagée et se rendant à bord, partira incessamment. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, vis à vis les magasins bleus, ou à
TOURNE & BECKWITH,
21 avril. Nlle. Levée, no. 28 & 29.

POUR BRAZORIA, (Texas.)—Le paquebot régulier, goélette SAN FELIPE, capitaine S. Fuller. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagements s'adresser à bord vis à vis les magasins bleus, ou, rue de Chartres, No. 60 à
18 avril E. W. GREGORY.

A FRETER OU A LOUER.

La belle goelette fine voilière ONIKO, capitaine Nickerson, du port d'environ 900 barrils. S'adresser au capitaine à bord ou à
JOHN CROSBY
17 avril rue de la Douane no.

POUR LA MOBILE (par le fleuve.)

La goelette paquebot MONTGOMERY, capt. A. Smith, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira immédiatement. Pour la balance du fret ou passage s'adresser à
TOURNE & BECKWITH.
15 avril no. 28 et 29, Nouvelle Levée.

POUR APALACHICOLA—La goélette SPY capitaine A. Smith, prête à prendre à bord la plus grande partie de sa cargaison qui est en partie engagée, partira incessamment. Pour balance du fret ou passage à bord, ou à TOURNE & BECKWITH,
14 avril Nouvelle Levée, nos. 28 et 29.

POUR LA VERA CRUZ.

Le brick mexicain bien connu, GEN. SANTANA, capitaine Vanstavoren, ayant les deux tiers de sa cargaison engagés, partira incessamment pour la susdite destination, pour balance du fret ou passage, s'adresser à
13 avril M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.

POUR LE HAVRE.

Le navire NORTH AMERICA, capt. Heath, ayant la totalité de son chargement engagé, partira incessamment. Pour passage seulement, ayant de bons aménagements, s'adresser au capitaine à son bord ou à
P. J. TRICOU. 11 avril

POUR MARSEILLE.

Le navire fin voilier A. I. MARGARET SCOTT, capitaine Sims, sera promptement expédié pour la susdite destination. Pour fret de 100 ou 200 balles de coton, s'adresser à
TH. NICOLET & Co.
7 avril rue Bienville no 26.

PROPRIETES A LOUER.

Le soussigné offre à louer l'établissement spacieux situé rue St. Louis, entre les rues Tremé et Marais, le second lit plus bas que Remparts, et à cinq minutes de marché de la Bourse Hewlett. Cet établissement est composé d'une maison de quatre appartements, d'une grande écurie, et magasin et un manège, cuisine et diverses chambres à domestiques.
JULES LE BLANC, rue Royale, no 103.
23 avril A. WARTELLE, 189 rue Royale.

TRAITES—Banque d'échange sur Londres, pour 3400 livres sterling, à vendre par
LAMBETH & THOMPSON, 19, rue St. Charles.
8 avr.

200 Caisses de vin de Bordeaux; 100 caisses Grand la Rose et vieux Lafitte; 25 caisses Hermitage blanc; 100 caisses Hoch heimer, Geisheimer et Branberger; 300 paniers de Champagne, marque de l'étoile et la couronne, ainsi que porcelaine française, linge de table et toile à draps, bas de soie, broderies, batistes, rubans, gants &c. à vendre par
CAZEAUX & BIJOTAT.
14 avril rue du Camp no. 35

VERRES—240 ballots assortis, de choisis pour le marché du Mexique, consistant principalement en pots à ances, en verrines, verres à boire grands et petits, chandeliers plaqués &c. 30 ballots consistant aussi en carafes, verre taillé verres do. &c., sujets au remboursement des droits.
Fayence—150 ballots assortis choisis expressément pour le marché de Mexique, à vendre par
JAMES M. CROSBY.
9 avril—3p rue de Chartres no. 40.

VINS.

UN entrepôt de vins rouges de Bordeaux est établi chez M. F. Soignouret, rue Royale, no. 144. Ces vins sont garantis purs et exempts de tout coupage.
Les consommateurs qui feront leur provision à son chais sont assurés d'avoir toujours les mêmes vins garantis MEDOC. 29 fev—3m

VAUXHALL

A LOUER le buvette et le restaurant de ledit établissement pour la saison prochaine. S'adresser au propriétaire du jardin, avant-demain prochain, rue de la Commune, au deuxième lit plus bas que Remparts, et à cinq minutes de marché de la Bourse Hewlett. Cet établissement est composé d'une maison de quatre appartements, d'une grande écurie, et magasin et un manège, cuisine et diverses chambres à domestiques.
JULES LE BLANC, rue Royale, no 103.
23 avril A. WARTELLE, 189 rue Royale.

TRAITES—Banque d'échange sur Londres, pour 3400 livres sterling, à vendre par
LAMBETH & THOMPSON, 19, rue St. Charles.
8 avr.

200 Caisses de vin de Bordeaux; 100 caisses Grand la Rose et vieux Lafitte; 25 caisses Hermitage blanc; 100 caisses Hoch heimer, Geisheimer et Branberger; 300 paniers de Champagne, marque de l'étoile et la couronne, ainsi que porcelaine française, linge de table et toile à draps, bas de soie, broderies, batistes, rubans, gants &c. à vendre par
CAZEAUX & BIJOTAT.
14 avril rue du Camp no. 35

VERRES—240 ballots assortis, de choisis pour le marché du Mexique, consistant principalement en pots à ances, en verrines, verres à boire grands et petits, chandeliers plaqués &c. 30 ballots consistant aussi en carafes, verre taillé verres do. &c., sujets au remboursement des droits.
Fayence—150 ballots assortis choisis expressément pour le marché de Mexique, à vendre par
JAMES M. CROSBY.
9 avril—3p rue de Chartres no. 40.

VENTES A L'ENCAN.

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

Il sera vendu Samedi 2 mai prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett;
CHARLOTTE, mulâtresse, âgée d'environ 20 ans, bonne cuisinière américaine, blanchisseuse et repasseuse, bonne marque de maison, sujet fidèle, depuis 5 ans dans la maison, guérie des vices et maladies prévus par la loi. Conditions comptant.
L'acte de vente sera devant Pierre Aimar, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 avril

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE:

MERCREDI 29 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan,
800 boîtes de verres à vitres de l'ouest, grandeurs assorties. Conditions: $150 comptant, and sous de $150, 60 jours et au dessus de $300 4 mois de crédit. 27 av

PAR JOSEPH LE CARPENTIER.

MERCREDI 28 mai, à midi, il sera vendu à la Bourse Hewlett, à la requête d'Horace C. Cammack, syndic des créanciers de Gideon C. Forsyth, les propriétés ci-dessous décrites:

Une pièce de terre située près le détour des Anglais, paroisse de Plaquemine, à environ 6 lieues au bas de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive gauche du fleuve et mesurant six arpens de face, terminé dans la ligne supérieure par la propriété de Thomas A. Morgan, et dans la ligne inférieure par celle de Mau ice Cannon, et terminant en pointe sur l'arrière des dites lignes à une profondeur de 22 arpens, suivant le plan tiré par Louis Bringier, arpenteur général et déposé en l'étude de Wm. Christy, notaire public.

La susdite propriété fut publiquement vendue par le susdit encanteur, en vertu d'un ordre de la cour du 1er. district judiciaire, donnée dans l'affaire de Gideon C. Forsyth contre ses créanciers, et adjugée à feu Pierre Lacoste, le 29 avril 1833. Les conditions de la dite adjudication n'ayant pas été remplies par le dit Lacoste, ou ses ayans-cause, la susdite vente en sera faite aux risques et périls de la nouvelle adjudication.

Conditions de la vente: $600, 60 payable le 20 avril 1836 pour papiers endossés à satisfaction balance comptant. L'acte de vente sera passé par devant W. Christy, notaire public. 27 av

PAR HEWLETT & BRIGHT.

JEUDI 30 avril, il sera vendu, à midi, à la Bourse de Hewlett, les esclaves de valeur ci-dessous nommés savoir:

DERI âgé d'environ 22 ans, excellent cocher, palfrenier et bon dans une presse. Il a vécu longtemps à la campagne, parle anglais et français, peut déchiffrer les marques et les numéros, est spécialement vendu à une plume ou à l'encrier des marchandises sur la Levée. Entièrement garanti.

BEN, âgé d'environ 30 ans, possédant toutes les qualités que Deri, excepté qu'il n'entend rien aux marques ni aux chiffres, mais il est un excellent dans les affaires et très intelligent—complètement garanti.

AMOS, âgé d'environ 22 ans, possède toutes les qualités décrites, excepté qu'il n'entend rien aux marques ni aux chiffres—complètement garanti.

Conditions: Crédits de crédit pour billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque.

Actes devant pardevant W. Boswell, notaire public, aux frais des acquéreurs.

PLUS—à 4 heures P. M. même jour, il sera vendu aux magasins nommés les Trois Soeurs, occupés par M. Joseph Webber.

6 drays et 3 charrettes chacun avec chevaux et harnais complets.

Conditions: 4 mois de crédit pour billets endossés à satisfaction. 25 avril

PAR ISAAC L. McCOY.

JEUDI, le 30 avril, à midi, à la Bourse de l'Arcade, il sera vendu, d'ordre de MM. Glendy Burke et J. C. Whitall, syndics de la succession de Mathan Goodale, les propriétés ci après décrites, par le dit Goodale à ses créanciers, savoir:

TROIS TERRAINS.

Les nos 1, 2, et 3 d'adjoignant et situés dans le Sud de la Nouvelle Levée, entre les rues Delor et Louise,

No 1 mesure 36 pieds 6 pouces et 3 lignes de face, sur une profondeur de 123 pieds 1 pouce et 4 lignes d'un côté, et 104 pieds 10 pouces et 6 lignes de l'autre, s'élargissant dans la profondeur.

No. 2 touche au no 1 et mesure 21 pieds 6 lignes de face, sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces et 6 lignes d'un côté, et 72 pieds 6 pouces et 3 lignes de l'autre, et 86 pieds sur une ligne oblique dans la profondeur.

No. 3 touche au no 2 et mesure 47 pieds de face sur une profondeur de 72 pieds 6 pouces et 3 lignes d'un côté et 82 pieds de l'autre; ces deux lignes formant une pointe dans la profondeur. Pour plus amples informations on réfère aux plans qui sont exposés à l'Arcade.

Conditions: 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et divisés en coupons à la convenance des syndics. 27 avril—9

PAR J. B. BLACHE.

Il sera vendu, jeudi, 30 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks,

Un lot de terre situé à l'encognure des rues Girod et des Magasins, ayant 39 pieds 10 pouces de face à la première, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la seconde; ensemble dite maison basse, en briques, couverte en tuiles, composée de 4 pièces; une cuisine haute en briques, couverte en ardoises.

Conditions: $3000 payables, comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 25 av

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Il sera vendu samedi, 2 mai prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, les propriétés suivantes.

Une habitation ou étendue de terre située au Bayou St. Jean, à l'encognure du chemin de la Métairie, très dévouable pour le jardinage ou pour une résidence d'été et qui, par le moyen du chemin à coulisses qui vient d'être établi au Bayou St. Jean, ne se trouvera qu'à 10 minutes de chemin de la ville.

La dite habitation est subdivisée en trois terrains, comme suit.

No. 1, sur lequel il y a une excellente maison d'habitation, avec cuisines et dépendances, mesure 148 pieds sur le Bayou St. Jean, sur une profondeur d'environ 14 arpens et la ligne de l'arrière en s'élargissant mesure 315 pieds.

No. 2 mesure 66 pieds sur le Bayou St. Jean sur une profondeur de 14 arpens et limité sur l'arrière par une ligne qui mesure 45 pieds.

No. 3 mesure 54 pieds sur le Bayou St. Jean, et 34 pds plus ou moins sur le chemin de la Métairie, faisant l'encognure du dit chemin et du Bayou, avec même profondeur. Ce lot conviendrait bien pour y établir un petit magasin.

Plus, une étendue de terre située sur le chemin de la métairie, mesurant 43 pieds 6 pouces sur le dit chemin sur une profondeur de 10 arpens.

Le tout d'après un plan tiré par M. Bourgerolle, député arpenteur général.

Plus, les Esclaves suivants de grande valeur.

Frank, âgé de 25 ans, bon sujet, nègre de champ, bon bucheron.

Charles, mulâtre de 25 ans, bon aux champs et à la hache.

Hardimes, âgé de 25 ans } Habitués à travailler en
Tamar, sa femme, 20 ans } ville où ils gagnent $32 par
John, leur enfant, 2 ans } mois seront vendus en bloc
Un autre jeune enfant, 1 an.

Jacob, âgé de 40 ans et son fils, âgé de 15 ans, ainsi que ses deux filles jumelles Delia et Zoe, âgées de 13 ans, tous créoles, seront vendus en bloc et sont particulièrement recommandés comme des domestiques très utiles et très intelligents.

Henry, mulâtre d'environ 15 ans, garçon très intelligent et capable d'apprendre quelque métier que ce soit.

Iris, griffonne âgée d'environ 20 ans, excellente cuisinière et patissière, de plus parfaite blanchisseuse et repasseuse, depuis 3 ans dans le pays.

Pujo, son enfant, créole de 2 ans.

Catherine, mulâtresse de 17 ans, bel sujet, bonne servante, blanchisseuse et repasseuse.

Nancy, âgée de 22 ans, cuisinière ordinaire, blanchisseuse.

Robert, son fils âgé de 4 ans;

Isabella, âgée de 30 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse,

Pierrette, âgée de 55 ans, de 60.

Conditions: Les propriétés immobilières 1, 2 et 3 ans de crédit et les esclaves à 1 an de crédit pour billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Joseph Cavillier, not. pub. aux frais des acquéreurs. 23 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du 1er. district judiciaire.—Irving J. Hershell vs. sel créanciers.—Attendu que Irving J. Hershell, débiteur insolvable, actuellement détenu, en conformité des lois, a présenté sa pétition et cession à la cour du 1er. District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane. Avis est par le présent donné aux créanciers du dit pétitionnaire, et il sont ordonnés comparaître par devant la dite cour, jeudi, le 30ème. jour du mois d'avril, à 10 heures du matin, pour y délibérer les raisons pour lesquelles la prière du dit pétitionnaire ne devrait pas accordée et pourquoi il ne serait pas élargi.

Par ordre de l'hon. Charles Watts, juge de la dite cour, le 7ème. jour d'avril, l'an de notre seigneur 1835.
9 avril—2pv J. L. LEWIS, greffier.

LA compagnie de Navigation qui a une quantité de dépêches pour les provinces du Mexique qui doivent être publiées qu'elle partira sous peu de Pensacola, pour le Tampico, et que la dite compagnie sera prête à partir dans 15 milles de Tampico, et que les dépêches seront distribuées à partir de la première ville, et que les dépêches seront portées jusqu'au chemin à coulisses qui va de la Levée, qui intersectent. Les personnes qui désirent se fournir de gazettes sont priées de s'adresser le plus tôt possible au bureau de la Compagnie, afin de s'assurer d'être servies conformément à leurs ordres, qui seront les premières remplies dans les rues qui composent le plus de gens.

Par ordre du président,
GEO. HOLLAND,
Secrétaire des travaux du cmp.

LA BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE achète des traites sur le Nord à 60 jours, à 1 1-4 d'escompte. [17 avril] J. B. PERRAULT, caissier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR [illegible] COY.

Suite de la succ. du feu Nathaniel Emerson,

EN vertu d'ordonnance de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 4e. jour de février 1835, donné dans l'affaire de ladite succession, et sous la direction des exécuteurs testamentaires dudit Nathaniel Emerson, il sera vendu publiquement, à la bourse de l'Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Poydras, le jeudi 30e. jour d'avril suivant, à midi, les propriétés de valeur ci-dessous décrites, appartenant à ladite succession, savoir:

Trois terrains situés au coin des rues du Camp et Poydras, savoir:

Lot n. 1, faisant l'encognure des rues du Camp et Poydras, ayant 23 pieds 4 pouces face à la rue du Camp et une profondeur de 36 pieds 8 pouces sur la rue Poydras.

Lot n. 2, joignant le n. 1, ayant 23 pieds 4 pouces face à la rue du Camp, sur une profondeur de 36 pieds 4 pouces.

Lot n. 3, joignant n. 2, ayant 23 pieds 4 pouces face à la rue du Camp et la même profondeur.

Six belles maisons en briques et à deux étages, situées au coin des rues Delor et Fouché, chaque maison ayant six appartemens, cuisine en briques, bonne cour, citernes, etc., et le tout couvert en ardoise.

Lot n. 1, faisant l'encognure des rues Delor et Fouché, ayant 18 pieds 4 pouces face à la rue Delor, et 80 pieds de profondeur sur la rue Fouché. — Lot n. 2, joignant le n. 1, ayant 19 pieds 6 pouces de face à la rue Delor et 80 pieds de profondeur.—N. 3 joignant n. 2, ayant 19 pieds 6 pouces face à la rue Delor et 80 pieds de profondeur.—N. 4 joignant le n. 3, ayant 19 pieds 5 pouces à la rue Delor et 80 pieds de profondeur.—N. 5 joignant le n. 4, ayant 19 pieds 9 pouces face à la rue Delor et 80 pieds de profondeur.—N. 6 joignant le n. 5, ayant, face à la rue Delor, 22 pieds 3 pouces et la même profondeur.—N. 7, faisant face à la rue Fouché, faisant derrière les n. 1 et 6, ayant une face de 20 pieds sur la rue Fouché et une profondeur de 118 pieds 7 pouces, ayant dessus une maison en bois.

Lot n. 8, joignant le n. 7, ayant sur la rue Fouché 21 pieds 4 pouces de face et une profondeur de 118 pieds 7 pouces, ayant une ouverture dans la profondeur de 50 pieds 4 pouces, ayant dessus une maison en bois.

Trois jolis magasins couverts en ardoises, situés rue la Nouvelle Levée, entre les rues Julie et St. Joseph, étant les n. 108, 109 et 110.

N. 1, face à la Nouvelle Levée, 23 pieds 2 pouces et une profondeur à peu près de 128 pieds, et ayant dans la cour un excellent hangar;—le magasin est le n. 108.

N. 2 joignant le n. 1, ayant 18 pieds 10 pouces face à la Nouvelle Levée et une profondeur de 124 pieds, avec un bon magasin de dépôt à deux étages dans la cour, étant lem. 109.

Lot n. 3 joignant le n. 2, ayant 23 pieds 8 pouces de face à la Nouvelle Levée et une profondeur d'environ 125 pieds, et un bon magasin de dépôt à deux étages, dans la profondeur, c'est le n. 110.

Trois autres magasins à deux étages, en briques, couverts en ardoises et parfaitement conditionnés, situés dans la rue du Commerce.

N. 4, ayant 21 pieds 5 pouces et demi face à la rue du Commerce, et une profondeur de 104 pieds, touchant à la profondeur du n. 8.

N. 5 joignant le n. 4, ayant 21 pieds 5 pouces et demi, face à la rue du Commerce, et une profondeur de 104, touchant à la profondeur du n. 2.

N. 6 joignant le n. 5, ayant face à la rue du Commerce, 21 pieds 11 pouces et une profondeur de 104 pieds, touchant à la profondeur du numero 1. La fondation de la muraille de division entre les numéros 5 et 6 est posée, mais n'est pas encore finie.

Un terrain vide de grande valeur situé sur South Market street, entre les rues de la Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, vis à vis le marché dans le faubourg Ste. Marie, ayant 21 pieds 7 pouces de face à 7 pieds de profondeur.

Deux terrains au coin des rues des Religieuses et du Marché, dans l'île n. 7 17, faubourg Annonciation, vis à vis la pompe qui n'est être en de moment.

N. 1, faisant l'encognure des rues Religieuses et Market street, ayant 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue des Religieuses et une profondeur de 127 pieds 10 pouces et demi face à la rue du Marché.

N. 2 joignant n. 1, ayant 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue des Religieuses et une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

Trois terrains situés au coin des rues Hevia et St. Jean, faubourg Ste Marie, savoir:

Lot n. 1, faisant l'encognure des rues Hevia et St. Jean, ayant face à la rue Hevia 28 pieds 5 pouces et une profondeur de 100 pieds face à la rue St. Jean.

Lot n. 2 joignant le n. 1, 28 pieds 5 pouces face à la rue Hevia, et une profondeur de 100 pieds.

Lot n. 3, joignant le n. 2, ayant 28 pieds 5 pouces face à la rue Hevia et 100 pieds de profondeur.

La moitié indivise de trois terrains dans l'île n. 6, dans le faubourg des Religieuses, joignant les propriétés de M. Crocker.

Lot n. 3, face à la rue Soubise, entre les rues Félicité et Ste. Marie, ayant 60 pieds 4 pouces face à la rue Soubise et une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

Lot n. 4, joignant le lot n. 3, ayant 37 pieds 8 pouces de face et une profondeur de 109 pieds 10 pouces.

Lot n. 11, face à la rue Elisabeth, entre la rue Félicité et la rue Ste. Marie, ayant 37 pieds 8 pouces face à la rue Elisabeth et une profondeur de 109 pieds 10 pouces.

Deux terrains sur une allée courant parallèle avec la rue Delor, de la rue Fouché à la rue Tchoupitoulas, mesurant ensemble 51 pieds 8 pouces face sur ladite allée, et une profondeur de 17 pieds 8 pouces sur la rue Fouché, et 8 pieds 7 pouces sur la rue Tchoupitoulas, et 52 pieds 8 pouces de profondeur sur une ligne parallèle. Le tout conformément aux plans dressés par M. C. F. Zimpel, député-voyer des Etats Unis.

CONDITIONS: 1, 2 et 3 ans de crédit, sans intérêt, pour billets endossés à satisfaction et divisés en coupons à la convenance des exécuteurs testamentaires.

Les actes de vente seront passés pardevant W. Y. Bewis, notaire public, aux frais des acquéreurs.
28 mars.—16,3ps.

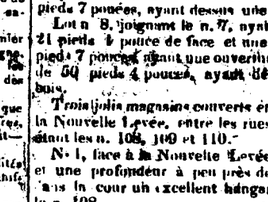

D. T. EVENS,
Chirurgien Dentiste, rue de Chartres, No. 140.

A L'HONNEUR d'informer le public de la Nouvelle-Orléans qu'il continue à exercer la profession de dentiste et est en tout temps prêt à faire toute espèce d'opérations sur la denture, et à guérir les infirmités des gencives, et soulager l'horrible douleur des dents des enfans. Il place des dents naturelles ou artificielles montées en ivoire, depuis une seule jusqu'à un râtelier complet. Il extrait les dents cariées avec le moins de douleur possible, par le moyen d'une nouvelle et admirable pince fonctionnant par lui même, et dont on voit une représentation en tête de l'avis ci-dessus.

Les avantages que cet instrument possède sur ceux des autres actuellement en usage sont, 1o. l'application de ressort attaché au manche de l'instrument, et rendant que le nombre de crochets empêche qu'il ne puisse glisser sur la dent, même moindre mouvement de rotation le dent est ébranlée, il arrachée perpendiculairement sans avoir besoin de l'application du forceps. La manière facile avec laquelle la facilité de médecine a accueilli cette invention, et la supériorité bien décidée de cet instrument sur tous les autres de ce genre, dispensent d'entrer dans de plus grands détails.

L'impossibilité qu'un dentiste puisse bien faire comprendre l'utilité de cette instrument, engage le Dr. Evens à inviter le public à venir le visiter et à en juger par eux-mêmes.

Heures des opérations depuis 8 heures du matin jusqu'à 6 de l'après midi. 1 avril—tf

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.

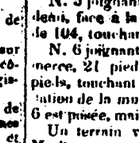

Pour l'arrestation du nègre BILL du WILLIAM, ne parlant qu'anglais, taille de 5 pieds 1 ou 2 pouces moins, mais parlant français, âgé d'environ 26 ans, ayant de la barbe et des favoris, une cicatrice très apparente lui traversant le visage, obligeant le sourcil gauche. Il porte ordinairement des vêtements salés et en désordre.

Ce nègre a conduit pendant l'année 1834 au tombereau tout à la ville; avant ce temps il a été pendant plusieurs années employé à bord d'une goelette caboteuse appartenant à feu [illegible].

Il a été absenté vers la fin de février dernier, depuis ce temps on l'a vu en divers endroits, mais surtout dans le faubourg Ste. Marie. Il a été vu aussi dans les lieux écartés du faubourg des Magasins; il n'y a pas longtemps qu'il a quitté la rue du Camp portant un sac.

Toute personne de qui elle, entre les mains duquel il pourrait être tombé est prié d'en donner avis au soussigné en le chargeant des frais que cela occasionnera.

PIERRE LEMOINE.
[illegible] rue Royale no. 139.

O[illegible] qui [illegible] nommés pour donner du bois de chauffage. S'adresser encognure de Nouvelle Levée et Girod. 17 avril—20

VINGT sections de la Banque de l'Union, à vendre par
22 av ED. GOTTSCHALK, courtier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

Désirables Propriétés à acheter à la Passe à Christian.

L'étude du mois présent il sera vendu, par terrains, une grande quantité de terres situées dans le lieu ci-dessus désigné.

Toutes les personnes auxquelles la pêche, la chasse, le voisinage de la mer offrent des attraits; toutes celles qui ont en vue la salubrité, ou qui veulent éviter les chaleurs étouffantes de la ville et jouir des agrémens d'une station pittoresque sous cieux tempérés par la plus douce et la plus agréable brise; toutes les personnes enfin pour lesquelles la vie champêtre a quelques charmes, comprendront tous les avantages de la situation qu'on va décrire.

Lesdites terres dont il s'agit, bornées au sud et au nord par le Golfe du Mexique, à l'est par la propriété de M. Queulin, et à l'ouest par celle de feu Charles Amat, se trouvent dans le plus prochain voisinage du phare et du quai où s'arrêtent les bateaux à vapeur qui font les voyages entre la Nouvelle Orléans et Mobile, et qui déposent les passagers à la baie St. Louis, qui n'est qu'à la faible distance d'une lieue. La communication, déjà très aisée, avec Biloxi, doit en outre devenir encore plus commode par le moyen du chemin projeté entre ce point et la Passe-à-Christian.

A tous les avantages que l'on vient d'énoncer, il n'est pas inutile d'ajouter qu'il existe sur les terres dont il est question des sources intarissables d'eau supérieure et toute à toutes celles des environs. Tant de sujets d'attraction sont encore accompagnés de celui qui est offert par une multitude de jeunes arbres qui déjà fournissent un délicieux ombrage, et qui de si peu d'années rendront la promenade exquise aux personnes qui voudraient choisir cette partie du pays pour leur résidence d'été.

Conditions, 1, 2 et 3 ans de terme, avec billets endossés à satisfaction du vendeur, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs auront la faculté d'escompter leurs billets à raison de dix pour cent par an. Les actes de vente seront passés pardevant F. de Armas, aux frais des acquéreurs. Un plan sera exposé huit jours d'avance, à la Bourse Hewlett. 13 av 18

PAR F. DUTILLET & DELERY.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour des Preuves, dans et pour la paroisse St. Charles, en date du 27 mars 1835, il sera vendu le mardi 5 mai prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, l'esclave ci après, dépendant de la succession de feu Alexander Delhomme, savoir:

Joe, âgé de 25 ans, nègre de champ, maçonnant.

Conditions: la moitié payable le 1er mars 1836, et l'autre moitié le 1er mars 1837, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 2 avril

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

Il sera vendu Vendredi, 1er mai, à midi précis, à la Bourse de Hewlett, si elle n'est pas vendue à l'amiable d'ici cette époque, la négresse MARIE, africaine âgée d'environ 40 ans, blanchisseuse et repasseuse, guérie des vices et maladies prévus par la loi.

On ne la vend que par ce que son maître part pour France. S'adresser au bureau d'encan, rue de Chartres no. 140. 7 avril

PAR T. MOSSY & GAMBLE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 12 mars 1835, il sera vendu le samedi 9 de mai prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, pour opérer un partage entre les sieurs Joseph Dufossat et Basile Beauregard, administrateurs des biens de ses enfans mineurs.

Une terre établie en briqueterie, située dans la paroisse St. Tammany; au lieu dit Bonfouca, entre les bayous Paquet et Liberté; le tout conformément au plan dressé par A. d'Hébécourt, député voyer de la Nouvelle Orléans, le 6 décembre 1831; lequel est déposé au magasin des susdits encanteurs et sera exhibé au moment de la vente.

Conditions: 1, 2 et 4 ans de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 7 avril

PAR HEWLETT & BRIGHT.

Succession d'Henry Babcock.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu mardi, 5 mai 1835, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, faubourg Ste Marie, les propriétés ci-dessous décrites, appartenant à la succession du feu Henry Babcock, savoir: deux actions de la compagnie d'assurance de l'Etat de la Louisiane, et vingt actions de la compagnie du chemin à coulisses de la Nouvelle Orléans et de Carrollton.

Conditions—60 jours de crédit en billets endossés à la satisfaction des vendeurs. 21 avril

PAR J. LE CARPENTIER.

Il sera vendu mardi, 5 mai 1835, à midi précis, à la Bourse d'Hewlett:

Un terrain situé au faubourg Montreuil, rue Désirée, no 5, mesurant 58 pieds de face à la susdite rue, sur une profondeur de 120 pieds. Il existe sur ce terrain une maison presque neuve, mesurant 32 pieds 5 pouces carrés et divisée en cinq appartemens, puits, latrines etc.

Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant Joseph Cavillier, not pub aux frais des acquéreurs. 23 avril

PAR J. B. BLACHE.

Il sera vendu sans réserve, pour clore une succession, Vendredi 1er mai prochain, à 4 heures de l'après midi, au no 80, rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

26 cents drogues, médicamens, préparations chimiques, bandes élastiques, bandages, seringues, &c. le tout de bonne qualité et en bon ordre.

Conditions à la vente. 2e avril

Bureau de la Compagnie des Architectes du 8me. district de la Ville de la Nouvelle Orléans.

AVIS est par le présent donné aux souscripteurs de la première série d'actions du fonds capital de cette compagnie, qu'ils seront à payer le 14 mai prochain le sixième-dixième du montant de leurs souscriptions.

Par l'article 5me des reglemens, tels souscripteurs qui manqueront de payer à l'époque mentionnée ci-dessus perdront au profit de la Compagnie, les actions sur lesquelles le dit paiement aura été requis, et les paiemens déjà effectués. Par ordre de la direction.
13 avril FLEURY GENERELLY, secrétaire.

AVIS

BOUNY ayant été nommé encanteur pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, préviens les amis et le public, qu'il se chargera de toutes les ventes de marchandises, propriétés foncières et esclaves que l'on voudra bien confier à ses soins et se transportera à cet effet, en t